

Zeitschrift:	Revue économique franco-suisse
Herausgeber:	Chambre de commerce suisse en France
Band:	63 (1983)
Heft:	2
Vorwort:	Éditorial : se rappeler se Saint-Jacques et favoriser la coopération transfrontalière dans la région bâloise
Autor:	Cerjat, Bénédict de

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDITORIAL

SE RAPPELER DE SAINT-JACQUES ET FAVORISER LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE DANS LA RÉGION BALOISE

Les Suisses ont gardé le souvenir de la défaite de Saint-Jacques sur la Birse, aux portes de Bâle, qui mit fin, le 26 août 1444, à un long conflit avec la France et ouvrit la voie à une alliance fructueuse avec ce puissant voisin.

Dans son excellente « Histoire de la Suisse », William Martin considère même que la défaite fut « plus favorable au développement, à la cohésion et à la force du pays que mainte grande victoire ».

La paix fut signée à la fin de l'année 1444 à Ensisheim, en Alsace, et scella pour longtemps le sort des relations franco-suisses. Elle permit à la Suisse de compenser sa pauvreté par l'émigration et le Service étranger – d'aucuns diraient l'exportation de ses « bras noueux ».

Il n'est pas besoin d'insister sur le fait que Mulhouse fut, dès 1466, l'alliée de Berne et de Soleure, sinon pour rappeler que cette alliance a créé des intérêts pour les Confédérés en Alsace et qu'elle impliqua, au cours de siècles, une ouverture certaine vers cette région du nord du Jura, qui couvre Bâle à l'ouest du Rhin et a toujours été l'une des portes d'entrée du Plateau suisse.

Cinq siècles plus tard, le Président François Mitterrand a su évoquer avec talent ces quelques aspects de l'histoire des relations franco-suisses lors de l'allocution qu'il prononça à Bâle le 15 avril 1983, au cours de sa visite officielle en Suisse.

Son passage à Bâle, qui coïncidait avec le 20^e anniversaire de la « Regio Basiliensis » est pour la REVUE ÉCONOMIQUE FRANCO-SUISSE l'occasion de rappeler, dans les pages qui suivent, ce qu'est aujourd'hui l'économie bâloise ainsi que d'illustrer ses efforts de diversification à côté de l'industrie chimique.

Parler de Bâle, c'est évoquer aussi l'Alsace, dont le sud en tout cas a joué un rôle primordial dans le développement économique de la Cité d'Erasme et d'Holbein.

Aussi, nous nous sommes efforcés de dresser – souvent à gros traits il est vrai – un tableau des relations entre la Suisse et l'Alsace, avant d'exposer, avec le Président de la Chambre de Commerce de Mulhouse, la situation de l'industrie textile alsacienne.

Nous espérons ainsi contribuer aux efforts de rapprochement, souvent très concrets sur le terrain, entre deux des parties à la « Regio Basiliensis » et, de la sorte, « honorer la Bâlzace ».

Bénédict de CERJAT